



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 15 septembre 2017

Communiqué de presse

VISITE D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE OISE-14 SEPTEMBRE 2017



Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, s'est rendu avec M. Didier Martin, préfet de l'Oise, le jeudi 14 septembre dans l'Oise, à l'occasion de la rentrée de l'enseignement agricole dans la région .

Cette journée, en présence de Luc Maurer, directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et de Mme Marianne-Frédérique Pussiau, sous-préfète de Clermont, a débuté par la visite du lycée agricole public situé à Airion.

L'équipe de direction a présenté les atouts de ce lycée composé de 350 élèves dont 60 % ont intégré l'internat de la réussite ouvert en septembre 2012. Ce concept présentant des atouts éducatifs et pédagogiques est un projet unique en France dans l'enseignement agricole combinant réussite scolaire et insertion professionnelle. Cet établissement dispose également d'une exploitation agricole de grandes cultures sur 60 hectares qui permet de réaliser des travaux pratiques et des expérimentations comme la production de poulets bio ou des projets de circuits de distribution.

Le lycée d'Airion accueille également environ 200 apprentis et des adultes dans le cadre de l'offre de formation continue dans les domaines du service à la personne ou métiers du paysage.

Le préfet, à l'occasion de cette visite, a rappelé que « *les établissements d'enseignement agricoles, au cœur des territoires ruraux pour la plupart, ont cette vocation, au déjà de leur mission de formation, de jouer un rôle d'entraînement des acteurs du territoire. Un des enjeux est de consolider les liens entre territoires ruraux et zones urbaines.* »

Michel Lalande, Didier Martin, et Luc Maurer, se sont ensuite rendus à la Maison familiale rurale de Saint-Sulpice à la rencontre de l'équipe enseignante et des élèves. Cet établissement accueille 140 élèves et 20 apprentis à partir de la 4^e dans les domaines de formation de la conduite d'exploitation d'élevage, notamment dans les systèmes équin et bovin. Les MFR proposent une méthode d'enseignement originale fondée sur l'alternance pour la voie scolaire : 50 % à l'école, 50 % en stage.

En conclusion de cette journée, Michel Lalande a salué l'engagement de l'ensemble de la communauté éducative, des établissements d'enseignement agricole de la région, publics et privés. L'enseignement agricole a des spécificités très fortes qui justifient pleinement sa consolidation, en complément de l'éducation nationale.